

l'Angleterre seconde, dans l'île de Saint-Édouard, la renaissance du catholicisme, et à l'ombre des libertés dont jouit ce puissant et glorieux empire, les intelligences d'élite s'inclinent et rendent hommage à l'Eglise de Jésus-Christ."

## MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 13 AOUT 1850.

## Notice sur les Maronites.

Le motif de la présente Notice est la recommandation, que vient de donner Mgr. l'Évêque de Montréal, au R. P. Flavianus, Religieux du Mont Liban, pour lui permettre de solliciter la charité du diocèse en faveur des Maronites catholiques. Un appel si solennel, et motivé, comme il l'est, ne peut manquer d'exciter ici de vives sympathies. Car tous les cœurs, tous les pays, tous les siècles sentent intimement ce que c'est que la *catholicité*. C'est un mot plein de sens, qui ne saurait se prononcer par une bouche catholique sans que le cœur n'en soit ému et touché. Oh ! qu'il vire bien avant dans l'âme, cet accent harmonieux !

Toutefois, nous croyons intéresser le public charitable et compatisant, en détaillant les faits, que Sa Grandeur n'a pu qu'indiquer dans le cadre si éroit d'une Lettre testimoniaire. Pour cela, nous analysons une lettre touchante de Mgr. l'Évêque de Sida, un beau discours de M. de Montalembert à la Tribune Française, et différents rapports de journaux, qui ont fait entendre à l'univers étonnés les cris douloureux d'une nation expirante, celle des Maronites. On nous pardonnera d'esquisser qu'à la cause un sujet qui mériterait d'être traité à grand'eadre. Mais l'on pourra, si on le veut, recourir aux sources où nous avons puise, et consulter le 9<sup>e</sup> vol. des *Mélanges Religieux*, page 49... 54... et 72. Disons d'abord que tout notre objet est de montrer que les Maronites sont trois fois dignes de compassion, parce que leur position géographique, politique et religieuse les rend trois fois malheureux.

1<sup>o</sup>. *Leur position géographique.* Les Maronites habitent le Mont Liban. Restes infirmes des anciens chrétiens de la Syrie, fidèles à la foi, ils cherchent dans les roches et les précipices de cette côte montagneuse, à se soustraire à la cruelle puissance des Sarrasins, contre lesquels ils lutèrent longtemps avec succès. Les Druses, nation barbare et infidèle, se sont peu à peu introduites dans les contrées Maronites, de sorte que le Liban se trouve habité par deux races distinctes et se divise en districts Druses, districts Maronites et districts Mixtes. Ce mélange fait assez connu que qu'il a souffrir les Maronites de la part des Druses. Ce que nous allons dire de leur position politique et religieuse le montrera encore mieux.

2<sup>o</sup>. *Leur position politique et religieuse.* Les Maronites et les Druses furent indépendants jusqu'à vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle qu'Amurad III., Empereur de Constantinople, les réduisit sous sa domination. Il leur donna d'abord un Prince Musulman pour les gouverner; mais, sentant bientôt qu'il ne pourrait pas toujours les contenir dans l'obéissance, le gouvernement Turc comprit que la meilleure politique, pour se les attacher, serait de leur donner les Princes de leur nation, en se réservant le droit de suzeraineté.

On devine sans peine que le Gouvernement Mahométan, ennei jurié de la Religion chrétienne, devait donner la préférence aux Druses infidèles sur les Maronites catholiques, dans le choix des Princes qui devaient gouverner les deux peuples. C'est ce qui arriva; mais, par l'intervention de la France, les Druses qui gouvernaient ce petit état du Liban, se virent contraints de se choisir pour Ministres des Maronites. Quelques familles princières Mahométanes, établies dans le pays, ayant embrassé la foi catholique, et étant parvenues au pouvoir, les Maronites eurent l'avantage

d'être gouvernés, pendant une quarantaine d'années, par des Princes de leur religion. L'Emir Béchir ayant été entraîné dans la chute du gouvernement Egyptien, les deux princes chrétiens qui lui succéderent, ne le furent que de nom, et ne purent jamais reconquérir l'autorité souveraine.

Le gouvernement Turc ne se croyant pas encore assez fort pour réduire les Chrétiens du Liban sous la domination Druse, voulut réliser, au moins en partie, ses desseins. Pour cela il crée en 1843 deux princes, un Maronite et l'autre Druse. Mais, par une politique digne de la *Sukkine Potte*, il réduisit sous la domination Druse, trente mille Maronites, pour lui donner la force d'écraser les chrétiens. Tel fut le sujet de la guerre que se firent ces deux races rivales et la cause du désastre des chrétiens Maronites.

Le gouvernement Turc ne borna pas là son intervention oppressive. Il fit marcher ses troupes, qui commirent des attentats inouïs et tels qu'on n'en avait pas en d'exemples depuis le commencement de la guerre civile. Ainsi, au lieu de rétablir l'ordre, il ne fit que perpétuer et empirer le désordre. Mais ce n'était point encore assez pour satisfaire ses noirs complots contre les chrétiens du Liban. Car, sous prétexte de vouloir pacifier les deux races, qui se faisaient une guerre à mort, le gouvernement envoya un fonctionnaire auprès des parties belligérantes, avec des pouvoirs très étendus. Chékil Essendi, c'était le nom de ce perfide diplomate, ne fut pas plus tard arrivé en Syrie, qu'il ordoana un désarmement général.

Il commença, le 16 octobre 1843, ses opérations par défaire les Maronites, et fit en même temps avertir les Chéchiks chrétiens; et voici comme on procéda. On prit les états de la population de l'année 1840, avant les guerres civiles, a vaut toutes les pertes que divers événements avaient fait essuyer à la population. On fit ce calcul. Tel village avait 150 fusils. Les habitants avaient beau représenter qu'il n'y avait plus au village que 50 ou 60 guerriers, et qu'ainsi l'on ne pouvait exiger d'eux que 50 ou 60 fusils; on leur répondit : donnez 150 fusils; et si vous ne les avez pas, allez en acheter; sinon, vous serez bâtonnés, torturés, vous, vos prêtres, vos familles, vos vieillards, vos enfants. Ce qui agrava ces odieuses exactions, c'est que déjà les Maronites avaient été désarmés. Mais ce qui révolte le plus, c'est que les Druses n'étaient désarmés que pour la forme, quoiqu'ils dussent l'être plus soigneusement que les Maronites, puisqu'ils étaient les agresseurs. Chose étonnante, on voyait les Maronites aller acheter des armes des Druses pour les livrer aux Ministres du gouvernement Turc; et remarquons que c'étaient leurs propres armes qu'ils achetaient ainsi de leurs ennemis.

Comme, malgré tout cela, le chiffre établi par le Ministère Ottoman n'avait pas été atteint, l'autorité, pour contraindre à livrer des armes qu'il prétendait être cachées, a lancé sur ces malheureuses populations des troupes régulières, qui, avec l'aide des Druses, mirent tout à feu et à sang. Des horreurs probablement inconnues aux siècles barbares furent alors commises. Les femmes furent soumises aux derniers outrages et aux tortures les plus abominables, plongées dans l'eau, puis suffoquées par la fumée. Les enfans et les vieillards furent torturés, les prêtres flagellés, et pendus la tête en bas, les Évêques bâtonnés, le St. Sacrement traîné dans la boue. A Baldaquin se donna le plaisir de fouetter les Moines et de leur faire danser la derviche. Ces affreux traitements se sont renouvelés jusqu'à dix fois.

Ces tristes détails sont confirmés par les journaux d'Angleterre et d'Allemagne, et même par les Francs-Turcs, imprimés à Smyrne. Qu'il nous suffise de citer ici le témoignage du fameux Napier qui a été, comme on le sait, le principal auteur de l'expulsion de Néhémét-Ali de la Syrie, et qui a figuré en première ligne dans le bombardement de Beyrouth, en 1840. Voici ce qu'il disait à Edimbourg, quand on lui donnait le droit de bourgeoisie.

« Le gouvernement nous a envoyés en Syrie pour délivrer cette Province de Néhémét-Ali; mais je regrette d'avoir à déclarer que

les habitants de la Syrie sont tombés dans un despotisme dix mille fois pire. La plus grande douleur de ma vie est d'avoir contribué à chasser de la Syrie le Pacha d'Egypte, et d'avoir aidé les Turcs à établir, parmi les chrétiens du Liban, ce dernier et noble débris du Christianisme asylique, le gouvernement le plus infame qui ait pu暮i existé. »

Le diplomate Chékil Essendi, que l'on assure avoir été à l'école du Lord Palmerston, n'ajouta à tant de mauvais traitements, l'insulte la plus révoltante. Car, ayant rassemblé les restes de la malheureuse nation maronite, il leur a dit, en beau style de diplomatie, que le grand Seigneur, qui était aussi sage que Salomon et aussi vaillant qu'Alexandre, leur accordait un pardon général, parce qu'il ne voulait pas que ses sujets eussent aucun mal à souffrir.

Maintenant il est facile de conclure quelle est la situation religieuse et politique des maronites chrétiens. D'un côté, ils ont à vivre avec les Druses qui n'ont de religion qu'un reste de paganisme; et d'un autre, ils sont sous la verge ottomane. Avec cela ils sont exposés au schisme de la Russie qui, comme on le sait, exerce sa colossale puissance sur l'Orient pour arracher du sein de l'unité catholique tous les peuples qu'elle peut séduire. Ce n'est pas tout; les Missionnaires Bibliques sont, là comme ailleurs, pour travailler à détruire le catholicisme à l'aide de leurs livres. Les Druses leur font la corr, en acceptant leurs bibles sans y croire, et en repouvant pour cela toutes sortes de caresses. Nul doute qu'il n'y ait là pour les infirmes maronites une tentation bien dangereuse. Car l'on comprend qu'ils doivent être bien ignorants, surtout à la suite des terribles événements dont ils viennent d'être victimes. La persécution, la misère, l'ignorance pèsent donc de tout leur poids sur les malheureux chrétiens du Levant. Ils ont donc besoin de secours. Mais à qui recourront-ils pour cela, sinon à leurs frères, les chrétiens du couchant. Laissons l'Évêque de Sida nous dépeindre leur détresse dans une lettre qu'il adressa à un Père maronite alors à Paris.

« Il est impossible de se faire une juste idée des pertes que nous avons éprouvées, lorsque pour la deuxième fois nos ennemis sont venus nous nous ravager.... Ne sommes-nous pas sous l'entière dépendance de ces cruels ennemis, ravisseurs de nos biens. Ils ont brûlé une seconde fois les bâtiments du Siège Episcopal et ceux de l'école, que vous et moi avions fait reconstruire dans leur premier état. Ils ont pillé de nouveau tout ce qui nous appartenait, ainsi qu'à l'école. La valeur des différents objets qu'ils nous ont enlevés, peut s'élèver à 150,000 piastres, sans compter les caisses réservées à la dignité épiscopale.... Tous ces objets.... sont aujourd'hui en la possession des drus. .... Nous nous trouvons au milieu des ennemis, ne possédant plus rien, si ce n'est l'habil que nous portons sur le corps. Que le Nom de Dieu soit béné ! »

Nous ne pouvons rien ajouter à ces paroles. Elles déchirent le cœur, et font couler dans l'âme un flot de douleurs. Elles n'en sauraient être soulagées que par la pensée que nous pouvons, par nos généreuses contributions, apporter remède à de si grands maux. *Donnons donc, devons-nous conclure avec notre Evêque, et Dieu nous le rendra.*

## BULLETIN.

Prorogation du Parlement Provincial.—Particularités diverses.—Faits de l'étranger.

Samedi, à midi, eut lieu la prorogation du Parlement Provincial avec les solennités d'usage, et en présence d'un grand concours des citoyens de Toronto. Le discours de clôture de Son Excellence, dont nous donnons ailleurs la traduction, s'est terminé par l'expression du vœu qu'elle forme que le bien public ne souffre point de l'esprit de parti qui a prédominé jusqu'à ce jour en ce pays dans les affaires publiques et dans les discussions parlementaires.

Le *Herald* de cette ville voit dans l'événement de la prorogation un sujet de se féliciter lui-même (ce qu'il aime à faire autant que possible) de ce qu'il n'aura plus à s'occuper des

travaux d'une législature où trônait, à ses yeux, la servilité. En effet, le *Herald* aura beau prendre ses sujets de déclamation en dehors de la frontière; les affaires de la province n'en iront pas plus mal.

Nos échanges du Haut-Canada ne nous ont encore transmis aucun détail de la fête à laquelle étaient conviés à Toronto plus de deux cents personnes de Buffalo, et qui devait être prolongée jusqu'à vendredi. Il ne fallait pas moins qu'un tel acte de courtoisie en retour de la réception pleine d'affabilité récemment offerte aux députés et hauts fonctionnaires de la législature canadienne, par les habitants de Buffalo, à la suite de l'excuse des premiers au canal Welland. Ces démonstrations font bien augurer à l'avantage de deux peuples liémitrophes qui en sont échange.

Nous n'avons pas encore sous les yeux les documents officiels qui, d'après quelques journaux, constatent que la chambre, dans la séance du 4 août, a fixé à £500 l'appointement de chacun des protonotaires du district de Québec, et à £350 celui de chacun des greffiers de la police.

Il a été définitivement passé une loi pour la suppression de l'intempérance; une autre réglant certaines formalités au sujet des billets promissoires ainsi que le coût des protéges auxquels ils donnent lieu. La chambre a aussi concouru dans l'adoption d'un amendement à la loi facilitant l'étude des lois.

Les rapports sur la récolte de cette année dans le Bas-Canada, sont satisfaisants. Les soins sont assez abondants, et les grains sur pied dans un état prospère. Les journaux des États-Unis annoncent que jamais les moissons n'ont eu meilleure apparence que cette année dans plusieurs parties du territoire de l'Union.

Les correspondances et les journaux d'Europe représentent la malheureuse Irlande en proie à une famine dévastante et aux dévastations des fièvres épidémiques. Les émigrations constantes diminuent le chiffre de sa population sans diminuer ses misères. On ne reproche aucune exagération à cette attristante peinture des maux de la patrie de Daniel O'Connell.

Nous sommes obligé, par l'abondance des matières, à différer jusqu'à vendredi la publication de nouvelles plus amples d'Europe.

Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général prononcé à la clôture des Chambres le 10 août 1850.

HONORABLES MESSIEURS DU CONSEIL LÉGISLATIF ET MESSIEURS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Je ne puis mettre fin à vos travaux parlementaires pour le présent, sans vous offrir mes plus vifs remerciements du zèle et de la diligence que vous avez apportés, pendant le cours de la session, à la considération d'un grand nombre de sujets de haute importance pour le bien-être public.

J'en étudierai à prévenir tout délit inutile dans l'effectuation des arrangements en contemplation dans les actes impérial et provincial, passés récemment pour transférer aux autorités coloniales le contrôle et la régie du bureau de poste provincial.

Je suis d'avis qu'on peut entendre beaucoup plus qu'il ne l'a été jusqu'à présent, à leur avantage commun, l'échange des produits entre les différentes provinces de l'Amérique Britannique du Nord; et je ne manquerai pas de me prévaloir des pouvoirs que me confère l'acte passé en vue de cet object important.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai transmis au secrétaire d'état, pour être mises au pied du trône, les adresses adoptées pendant la présente session par les deux chambres du parlement provincial, contenant l'expression de leur loyauté dévouée envers Sa Majesté et de leur attachement aux institutions de la province.

Ces adresses, j'en ai l'assurance, représentent les sentiments du peuple canadien en masse aussi bien que ceux du parlement.

MESSIEURS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Je vous remercie au nom de Sa Majesté de la libéralité avec laquelle vous avez voté les

subsides nécessaires pour le service public. Je

me serai un devoir de les employer avec toute l'économie compatible avec l'efficacité de ce service et le maintien du crédit public.

HONORABLES MESSIEURS ET MESSIEURS, Je vous félicite de l'amélioration que présente le revenu, et de l'apparence d'une abondante récolte qui semble être générale dans toute la province.

La nature a prodigieusement à cette province les facilités pour le transport, aux marchés éloignés, de ses propres produits et de ceux des autres pays: étendre et développer ces facilités est un objet de première importance à son bien-être.

J'ai donc eu beaucoup de satisfaction à visiter dernièrement, la compagnie d'un bon nombre de membres des deux chambres du parlement, un grand ouvrage public formant un chaînon dans la chaîne de communication par eux, qui s'étend, en traversant le Canada, depuis les régions de l'ouest jusqu'à l'est.

Ce qui a augmenté beaucoup le plaisir que me procure cette visite, fut l'occasion qu'elle offrit à une manifestation de courtoisie hospitalière de la part des citoyens d'une nation voisine et étendue.

J'ai aussi été flatté de voir l'impulsion que des actes récents de la législature ont donnée aux entreprises de chemins de fer et à la construction de chemins de bois et macadamisés, dans différentes parties de la province.

J'espère qu'à votre retour chacun dans vos endroits, vous userez de l'influence que vous possédez à si juste titre pour l'avancement de ces mesures et autres d'utilité pratique. En dirigeant l'énergie du peuple de la province vers la poursuite d'objets dont l'accomplissement est d'un intérêt commun, on peut espérer d'adoucir les aspirées de l'esprit du parti qui a eu, à diverses époques, un si pernicieux effet sur son bien-être, et, avec la grâce de Dieu, d'assurer son avancement dans tout ce qui constitue une prospérité solide et réelle. (*Minerve*.)

Nous observons que le *Quebec* ainsi que le *Bytown Gazette*, prennent partiellement avec le *Montreal Gazette* et le *Transcript* de cette ville, en faveur de la décision de la Chambre, dans laquelle relative au rapporteur de *Globe*, M. Ure. Si nos renseignements sont exacts, l'honorable M. Morin aura beaucoup contribué au succès de cette malencontreuse affaire.

M. Guy a proposé à la Chambre l'adoption d'une mesure répressive contre les Rapporteurs infidèles et partisans. Est-il un journal qui puisse y trouver à redire?

MM. Jonathan S. C. Wartele, Victor Eugène Tessier, John William McCullum et James Arnold, ont été admis à la pratique de la profession d'avocat, après examen subi devant la section de Québec du Barreau du Bas-Canada.

On lit dans le *New-Brunswicker* du 16 juillet, le récit d'un lamentable événement. Deux jeunes garçons étaient allés enciffer des bâties, s'enfoncèrent dans le bois situé derrière la chapelle catholique de Portland (Nouveau-Brunswick). Ils avaient déjà parcouru un mille dans la forêt, lorsqu'une ourse accompagnée d'un petit, sortit d'un bâton, vint droit à l'un d'eux, le saisit et disparut avec sa proie. Le jeune infirmier était un enfant de 11 à 12 ans, fils d'un résidant du nom de Coyle, qui perd ainsi un appui sur lequel il fondait de justes espérances. On a retrouvé depuis les restes mutilés de la victime.

## Nouvelles de Californie.

Nous publions aujourd'hui une autre lettre de M. Cénas, qui intéressera d'autant plus nos lecteurs, qu'il y est fait une spéciale mention de nos compatriotes. Nous aurions désiré y joindre les lettres, sur le même pays, que le *Journal de Québec* vient de publier dans ses colonnes; mais le temps et l'espace nous man-

massait avec soin toutes ces grenouilles éparpillées, et les rejetait dans les plats et sur la table.

Par quelque motif que l'on ne rapporte point, M. d'Epinoz résolut de placer la jeune fille à l'hôpital-général de Châlons, que l'on appela la *Renfermée*, où l'on recevait les enfants des pauvres habitans de l'île et de l'autre sexe, pour les y nourrir jusqu'à l'âge de quinze à seize ans. Elle fut baptisée à l'église de Saint-Sulpice sous les noms de Marie-Angélique Memmie; mais on continua de l'appeler habilement du surnom singulier de mademoiselle Leblanc. Elle resta plusieurs années dans cet hôpital. On la conduisait quelquefois au château de Songy qu'elle revoyait avec plaisir. Un jour elle se jeta tout habillée dans un étang, se promena en nageant de tous côtés, et s'arrêta sur une petite île où elle mit pied à terre pour attraper des grenouilles qu'elle mangeait tout à son aise.